

Eure

Réforme du bac. Le casse-tête des emplois du temps



Nouvelle rentrée scolaire, nouvelle réforme. Dans les administrations des lycées de Vernon, c'est l'heure des ajustements pour élaborer les emplois du temps.

Les spécialités ont enterré les filières. Les baccalauréats A, B, C et D avaient laissé place il y a vingt-cinq ans aux séries L, ES et S. Désormais, le bac général a ses spécialités. Et comme toute réforme, sa mise en place est un vrai casse-tête chinois pour les administrations des lycées.

Au lycée Dumézil à Vernon, les 315 élèves de première ont dû choisir trois spécialités parmi les onze proposées : Arts plastiques/Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques/Humanités, littérature et philosophie/Langues, littérature et culture étrangère/Littérature, langues et culture de l'antiquité/Mathématiques/Numérique et sciences de l'informatique/Physique-chimie/Sciences de la vie et de la terre/Sciences de l'ingénieur/Sciences économiques et sociales.

Douze heures de spécialités qui viennent s'ajouter au tronc commun (Français, sport, histoire-géographie...) qui compte, lui, seize heures de cours. Et pour compliquer un peu plus la répartition des heures, les élèves peuvent choisir une option, voire deux (soit entre une heure et demie et cinq heures de plus supplémentaires).

60 combinaisons possibles

« **Cette année, les emplois du temps ont été très difficiles à faire** », reconnaît Anne-Lyse PrévotEAU, adjointe au proviseur, la tête toujours dans les ajustements, une semaine avant la rentrée. Pour répartir les 315 élèves dans les 9 classes de première, les spécialités n'ont pas été prises en compte : « **Ce sont les heures dédiées aux enseignements de spécialités qui ont d'abord été intégrées aux emplois du temps. Ensuite, les heures du tronc commun ont été placées** ». Du coup, un élève qui a choisi maths, physique et sciences de l'ingénieur peut se retrouver voisin d'un autre qui a opté pour langues, littérature et histoire-géo. « **L'objectif de la réforme est de laisser le choix des trois spécialités aux élèves**, affirme Eric Fauque, le proviseur du lycée. **Toutes les combinaisons étaient possibles, on a donc eu 60 combinaisons** ».

Les spécialités les plus prisées par les élèves ont été les mathématiques, sciences de la vie et de la terre et physique-chimie : « **Beaucoup d'élèves ont choisi cette combinaison, c'est ce que proposait le bac S** », note Eric Fauque. « **Mais les sciences-économiques et sociales et l'histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique ont également été davantage choisies que l'on imaginait** », reprend Anne-Lyse PrévotEAU. Seule la spécialité Littérature, langues et culture de l'antiquité a été suspendue pour cette année puisque seul un élève l'avait préférée.

Au lycée Saint-Adjutor, la direction a elle aussi dû user de réflexion pour élaborer les emplois du temps. Le lycée privé compte cette année quatre classes de première, soit une centaine d'élèves de première qui ont dû choisir parmi sept spécialités - le nombre de spécialités attribué dépendant du nombre d'élèves dans l'établissement : Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques/Humanités, littérature et philosophie/Langues, littérature et culture étrangère/Mathématiques/ Physiques-chimie/Sciences de la vie et de la terre/Sciences économiques et sociales. « **Nous aurions aimé avoir la spécialité informatique mais elle demande une formation particulière pour les enseignants. Ils doivent passer un diplôme universitaire. On espère l'avoir dans les années à venir** », explique Catherine Cordelle, directrice de Saint-Adjutor.

Comme au lycée Dumézil, les emplois du temps ont été faits à partir des spécialités et des souhaits des enseignants : « **On a tenté de satisfaire tout le monde** ».

Eric Fauque, Anne-Lyse PrévotEAU au lycée Dumézil et Catherine Cordelle (en médaillon), du lycée Saint-Adjutor

Eric Fauque, Anne-Lyse PrévotEAU au lycée Dumézil et Catherine Cordelle (en médaillon), du lycée Saint-Adjutor